 **Communiqué de presse**

Toulouse, le 24 janvier 2023

**La Région Occitanie s’engage pour 3 ans avec le Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (le FIPHFP)**

Le **mardi 24 janvier 2023**, à **10 heures**, **Marie PIQUE, Vice-présidente de la Région Occitanie** en charge des Solidarités, des services publics et de la vie associative, et **Séverine BAUDOUIN**, Directrice adjointe du FIPHFP ont signé une convention confirmant leur engagement en faveur de l’insertion et du maintien dans l’emploi des agents en situation de handicap, en présence de Caroline CARTALLIER, directrice adjointe de la direction régionale de la CDC et de Marc GUERRIER de DUMAST, directeur territorial handicap du FIPHFP.

Dès 2012, la Région Midi-Pyrénées s’était engagée avec le FIPHFP et avait vu son taux d’emploi de travailleurs en situation de handicap atteindre 7,7% à l’issue de ce 1er engagement, soit bien au-delà du seuil des 6% prévu par la réglementation.

La Région Occitanie a poursuivi cet engagement dans une politique volontariste totalement autofinancée et principalement articulée autour des **3 grands axes qui constituent aujourd’hui la feuille de route de cette 1ère convention :** changer le regard sur le handicap, agir pour que l’environnement professionnel ne soit pas un frein à l’emploi et soutenir l’emploi des personnes en situation de handicap.

Les actions menées sont diverses : financement sans reste à charge d’équipements, accompagnement des personnes malentendantes par un marché d’interprétariat en langue des signes, marché de transport domicile travail adapté aux personnes en situation de handicap, des études de postes ou encore un accompagnement personnalisé pour aider ces personnes à bénéficier de leurs droits, pour ne citer que quelques exemples.

**Souhaitant amplifier sa politique en faveur du handicap, la Région Occitanie et le FIPHFP ont repris contact en 2022 pour établir une nouvelle convention visant à accroître encore les moyens dédiés à cette politique.** La collectivité régionale consacre chaque année près de **250 000 €** aux actions en faveur du handicap. Ce nouveau conventionnement constituera un véritable **effet de levier permettant de doubler cet effort et d’orienter sa politique autour de 3 axes :**

* Accroître le recrutement de personnes handicapées (73 recrutements prévus sur 3 ans dont 20 recrutements pérennes à minima) y compris via des contrats d’apprentissage,
* Sécuriser les parcours professionnels en anticipant les situations à risque,
* Développer les reclassements et les aménagements nécessaires au maintien dans l’emploi.

**Ce plan d’actions ambitieux évalué à un peu plus de 1 M€ sera co-financé à hauteur de 683 170 € par le FIPHFP (67,51%) et 328 787 € par la Région Occitanie (32,49%).**

**A propos du FIPHFP**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi, de formation et d’accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois Fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi dans les trois Fonctions publiques est passé de 3,74 % en 2006 à 5,44 % en 2021.

Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l’État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

fiphfp.fr / @fiphfp

**A propos de La Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s’adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, avec l’ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d’être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d’eux.

Elle accompagne les grandes mutations en cours notamment celles dans les territoires, à ce titre elle se mobilise pour une plus grande inclusion, notamment celle en faveur de personnes en situation de handicap, conjointement à l’action du FIPHFP dont elle assure la gestion.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

*Contacts presse* :

Région OCCITANIE : *Frédéric Neuman -* [*frederic.neuman@laregion.fr*](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) *- Tél. : 05 61 33 53 39*

*FIPHFP : Pierre-Yves Gallety -* [*pierre-yves.gallety@tbwa-corporate.com*](mailto:pierre-yves.gallety@tbwa-corporate.com) *- Tél. : 06 42 98 71 47*